



La Cohérence Textuelle Comme Outil et Comme Finalité*

Said EL HAJJARI**

Résumé— Les deux notions fondamentales dans le domaine de la linguistique textuelle sont : la cohésion et la cohérence. Ces deux notions entrent à la fois dans la production du texte et dans son interprétation. Alors, comment s'organise un texte ? Quelles sont les règles de la cohérence textuelle ? Quelle différence y a-t-il entre la cohérence et la cohésion ? Comment mieux interpréter un texte à la lumière de ces règles ? Telles sont les questions qui seront débattues au cours de notre communication. Au fil de notre travail, nous allons nous référer à la conception de différents linguistes tels que : Michel Charolles, Jacques Fontanille, Lita Lundquist et Dominique Maingueneau. En effet, on peut dire que la cohérence est une condition textuelle qui nécessite des rapports logiques et non-contradictaires entre les différentes phrases du texte, elle se rattache principalement à la signification générale de la totalité du texte, selon Michel Charolles (cf. Introduction aux problèmes de la cohérence des textes, 1978), quatre règles régissent cette propriété du texte et qui sont : la règle de répétition, la règle de la progression de l'information, la règle de non-contradiction et la règle de relation. A son tour, La pédagogue danoise Lita Lundquist distingue entre trois niveaux de cohérence : un niveau thématique, un niveau sémantique et un niveau pragmatique. Dans cet article, nous essayerons de relier les trois niveaux de cohérence établis par Lita Lundquist avec les quatre principes de la cohérence établis par Michel Charolles pour mettre en place un modèle d'analyse textuelle qui pourrait nous faciliter l'interprétation et la réception d'un texte littéraire quel qu'il soit. En ce qui concerne la cohérence thématique, nous allons étudier les procédés de répétition ainsi que les trois types de progression. Pour ce qui est de la cohérence sémantique, nous allons parler de la méta-règle de non-contradiction chez Michel Charolles. Quant à la cohérence pragmatique, nous allons présenter sa quatrième règle de la cohérence à savoir : la règle de relation.

Mots-clés— acte de langage, cohérence, cohésion, inférence, progression thématique.

*Date de réception : 2019/04/17

Date d'approbation : 2019/11/19

**Maître assistant, Université IBN TOFAIL, Maroc, Email : said.elhajjari@uit.ac.ma

I. INTRODUCTION

EN général, le langage remplit une double fonction : celle de la représentation du monde réel ou fictif (décrire, parler de quelque chose, raconter un fait) et celle de la communication. La linguiste Sophie Moirand nous explique en détail cette idée en parlant de la mise en texte :

« Reprenons l'hypothèse que trois types d'opérations interviennent dans cette mise en texte et laissent des traces dans les textes. - Les opérations de désignation / référence et de caractérisation / prédication, qui renvoient aux acteurs et aux objets du monde ainsi qu'à leurs interrelations.

- Les opérations de communication / énonciation qui traduisent les interrelations entre celui qui prend la parole, ceux à qui il la destine et le lieu d'où il parle » (Moirand, 1990, p. 10).

Comme le sait tout le monde, la langue est un outil de communication créé par les humains afin d'échanger leurs idées et d'approcher le monde sensible, afin de traduire leurs sentiments et d'extérioriser leurs pensées, bref c'est un moyen qui donne vie à la vie humaine elle-même. Autrement dit, c'est un ensemble de signes constituant un système de règles propres à une même communauté. A ce propos, il convient de préciser que si le choix des signes est conventionnel au sein d'une communauté, c'est-à-dire qu'il n'y a pas une relation organique entre la substance du signe linguistique et son référent dans le monde réel. Toutefois, pour produire un message qui se compose d'un ensemble de signes et qui pourrait avoir un sens, il faut absolument respecter certaines règles afin que le message soit compris par ceux auxquels il est destiné. Cette obligation vient du fait que la langue est le produit de la raison humaine et que le fonctionnement de cette dernière obéit toujours à des principes fondamentaux qui ne peuvent en aucun cas être suspendus, tels que : *le principe d'identité, le principe de causalité, le principe de non-contradiction, le principe du tiers exclu.*¹

Par ailleurs, il en va de même avec la production d'un texte qui se compose à son tour d'un ensemble de messages et qui obéit donc à des règles bien déterminées. Ces règles qui font que le texte soit recevable, compréhensible et accessible par le récepteur s'appellent : *les règles de la cohérence textuelle*. Alors, quelles sont ces règles ? Y a-t-il des cas où le texte peut les transgresser sans pour autant paraître incohérent ? Comment mieux analyser un texte à la lumière de ces règles ? Telles sont les questions qui seront débattues au cours de notre communication.

II. LA COHESION AU SERVICE DE LA COHERENCE TEXTUELLE

Il est clair que l'objet central d'analyse dans le champ de la linguistique textuelle est bel et bien le texte. Par contre, il faut préciser que les deux notions fondamentales qui représentent l'axe d'investissement des travaux sur les textes sont : la cohésion et la cohérence. On les appelle les normes de la textualité (les linguistes envisagent d'autres normes comme : l'informativité, l'intentionnalité, l'acceptabilité, la situationnalité, mais il s'avère que la cohésion et la cohérence sont les deux normes essentielles de la textualité, c'est-à-dire les conditions qui définissent le texte). Toutefois, l'importance de l'une par rapport à l'autre a toujours été sujet à polémique : il y en a ceux qui ne voient pas de relation entre les deux, d'autres qui affirment que la cohérence repose principalement sur la cohésion, c'est-à-dire qu'il y a une grande solidarité entre les deux instances. Notre objectif dans ce chapitre n'est pas d'expliquer le rapport d'implication entre cohérence et cohésion, mais plutôt de nous centrer sur l'idée que la cohésion d'un texte facilite sa cohérence, comme le montre bien l'intitulé de ce chapitre. Nous retiendrons à ce propos les réflexions de Michel Charolles citées, par Salomé Gómez Pérez, qui nous fait apprendre que :

« Il (Michel Charolles) articule les deux notions en acceptant qu'un principe général de cohérence gouverne l'interprétation des actions humaines et que toute suite de phrases a des grandes possibilités d'être interprétable et interprétée comme un texte. Mais ce processus d'interprétation est coûteux et une fonction importante de marqueurs de cohésion est de réduire ce coût en guidant l'interprétation, d'où une valorisation de l'utilisation de ces marqueurs dans certains contextes lorsqu'il est souhaitable de minimiser la marge de liberté d'interprétation ou de maximiser la rapidité d'interprétation. » (Perez, 2007, p. 3).

Il est important donc de souligner que la cohérence du texte ou du discours, qui est sa mise en situation par l'adjonction de son contexte de production, se sert bien évidemment de ces outils linguistiques particuliers qu'on appelle : *marques de cohésion*, tels que : *les pronoms, les temps verbaux, les éléments coréférentiels, les descriptions définies, les anaphores discursives, les connecteurs...* Jacques Fontanille appuie cette assertion en disant :

« La cohésion est donc elle aussi un guide pour la lecture, et notamment un soutien pour la mémoire que la lecture requiert ; par conséquent, elle ne peut pas être complètement étrangère à la

cohérence : la cohésion du texte aide à retrouver sa cohérence. »
(Fontanille, 1999, p. 16)

Devant une telle affirmation, quatre cas sont possibles : discours cohérents et cohésifs, discours cohérents et incohésifs, discours incohérents mais cohésifs et discours incohérents et incohésifs. A partir de ces jugements déductifs, on peut se poser la question : qu'est-ce qui détermine définitivement la cohérence du discours ou d'un texte ? Certes, on doit l'avouer encore une fois, la théorie de la cohérence constitue un enjeu théorique et empirique qui interpelle plusieurs disciplines (*entre autres : la psychologie cognitive, la sociologie, les sciences de l'éducation, la didactique...*) et plusieurs niveaux d'analyse linguistique. Nous pouvons également emprunter la réponse de Michel Charolles dans son article : *Cohésion, cohérence et pertinence du discours (Travaux de Linguistique 1995)*, en effet, il nous indique que :

« Si le recensement et l'étude des différents systèmes de marques de cohésion constituent bien une des tâches prioritaires et spécifique de l'analyse linguistique du discours, tâche qui est loin, faut-il le préciser, d'être épuisée, le linguiste ne peut cependant en rester là. Outre que l'étude du fonctionnement de ces marques amène déjà aux confins de la pragmatique linguistique, elle ne permet pas de rendre compte de nombreux cas où une séquence paraît parfaitement cohérente quoiqu'elle ne comporte aucun indicateur relationnel. L'occurrence d'un connecteur et/ou d'une anaphore et/ou d'une quelconque autre marque de cohésion n'est en effet ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour que par exemple une suite de deux énoncés paraisse former une séquence cohérente et intelligible en tant que tout. » (Charolles, 1995, p. 7).

Le caractère non-suffisant de la cohésion pour la cohérence est très facile à démontrer. Prenons par exemple cette séquence :

« J'habitais dans ma maison. Mais mon père maintenant est mort...c'est la raison pour laquelle on peut dire qu'il décide probablement de fumer une pipe. »

Il est clair que les procédés linguistiques qui assurent la cohésion entre la deuxième et la troisième phrase sont : le pronom personnel anaphorique « *il* », et le connecteur logique exprimant la conséquence « *c'est la raison pour laquelle* ». Cependant, nous remarquons que le sens qui résulte de la séquence tout entière semble inintelligible et incohérent. Car, les deux actions décrites dans ces deux phrases s'excluent mutuellement : la mort du père exclut forcément la possibilité que ce dernier puisse fumer une pipe subséquentement. Nous en déduisons alors que la cohésion ne suffit

pas toujours pour qu'un texte soit cohérent. Cet exemple présente un coq-à-l'âne très cohésif, autrement dit, il nous présente une séquence qui transgresse la méta-règle de relation de Michel Charolles.

En dernier lieu, il nous reste de démontrer le caractère non-nécessaire de la cohésion pour la cohérence, ou mieux encore, de voir s'il est vrai que l'absence totale ou la mauvaise utilisation des marques de cohésion serait un facteur principal d'incohérence. Quelques exemples de textes non-cohésifs, mais susceptibles de recevoir une lecture cohérente, devraient suffire à prouver ce trait non-nécessaire de la cohésion pour la cohérence. Evidemment, on peut rétablir la cohérence d'un texte (ou deux phrases par exemple) caractérisé par l'absence totale des marques de cohésion entre les énoncés qui le composent, en ayant recours tout simplement à des inférences du discours. Voyons l'exemple suivant :

« Il a beaucoup plu. La rivière a débordé. »

Nous remarquons clairement qu'il n'y a aucune marque de cohésion entre les deux énoncés précédents. Toutefois, il faut préciser qu'ils forment une séquence cohérente et que ladite cohérence résulte naturellement de l'inférence causale qui relie les deux énoncés en question. Notre esprit fonctionne automatiquement de façon à ce qu'il confère toujours une cohérence au discours, c'est pour cela que lorsqu'on est devant une séquence quelle qu'elle soit, on se met immédiatement et automatiquement à établir des liaisons entre les différentes idées qui la composent. A ce propos, le philosophe écossais David Hume, cité par M. Charolles, nous explique qu'il y a en général trois grands principes d'inférence entre les idées : *« il y a seulement trois principes de connexion entre les idées, à savoir ressemblance, contiguïté dans le temps ou dans l'espace, et relation de cause à effet. »* (Charolles, 1995, p. 16)

Une fois montré le caractère non-suffisant et aussi non-nécessaire de la cohésion pour la cohérence, *où alors le linguiste pourrait-il creuser pour identifier la cohérence du discours ? A quoi doit-il faire appel pour établir la cohérence d'un texte ?*

Pour ne citer qu'une réponse qui résume le plan d'analyse que nous allons adopter dans le présent article, nous pouvons nous référer à la conception de Céline Baudet dans son article : *Clarté, Lisibilité et intelligibilité des textes*, et dans lequel, elle nous dévoile que :

« la cohérence du texte est donc à la fois tributaire de la capacité de gestion des indices de cohésion superstructurelle, de la capacité de gestion des indices macrostructurels de progression thématique et d'énonciation (hiérarchisation des idées, procédés de clarification ou de vulgarisation, identification des voix), mais aussi

de la capacité d'entendement du lecteur (connaissances encyclopédiques, intérêt pour le sujet, développement cognitif, états affectifs, idées reçues, opinions, etc.) » (Baudet, 2008, p. 8).

Autrement dit, plusieurs éléments s'entrecourent et se réunissent, participant ainsi à la construction de la cohérence ultime d'un texte, et qui peuvent se répartir en éléments de cohérence sémantique, de cohésion, de cohérence thématique et de cohérence pragmatique. *Alors comment retrouver la cohérence d'un texte ?*

III. ELEMENTS ET OUTILS DE BASE POUR QU'UN TEXTE SOIT COHERENT

La cohérence est un objet d'étude incontournable en ce qui concerne l'apprentissage d'une langue en général, et de la bonne interprétation du discours littéraire en particulier. Nous précisons alors qu'un texte cohérent est un texte qui se tient et qui se caractérise par une unité de sens. En revanche, un texte moins cohérent est un texte qui nécessite de grands efforts de la part du lecteur afin de le comprendre et de percevoir le lien entre les idées qui s'y trouvent. A ce propos, Maingueneau nous dit que : « *Déchiffrer un texte, c'est mobiliser un ensemble diversifié de compétences pour parcourir de manière cohérente une surface discursive orientée temporellement.* » (Maingueneau, 2001, p. 36).

D'une manière plus précise, nous pouvons dire que la cohérence est une condition textuelle qui consiste à relier toutes les phrases d'un texte en fonction d'un rapport logique, elle se rattache principalement à la signification générale de la totalité du texte.

Par ailleurs, si la phrase est jugée correcte grammaticalement ou non, le texte quant à lui est jugé en termes de cohérence. Ainsi, la cohérence textuelle peut être conçue comme une propriété caractéristique d'un texte. Selon Michel Charolles, dans son article : *Introduction aux problèmes de la cohérence des textes*, quatre règles régissent cette propriété du texte, en l'occurrence : *la règle de répétition, la règle de la progression de l'information, la règle de non-contradiction et la règle de relation.*

Dans le même sens, la pédagogue danoise Lita Lundquist distingue dans son ouvrage : *La cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique* entre trois types de cohérence, car elle nous informe que : « *La cohérence (le sens) textuelle se produirait aux trois niveaux : thématique, sémantique et pragmatique.* » (Lundquist, 1980, p. 41)

En somme, pour produire un texte cohérent ou bien l'expliquer, c'est-à-dire ressortir sa cohérence, le travail de l'auteur ou du lecteur consiste également à bien gérer conjointement les trois dimensions de la cohérence textuelle évoquées ci-dessus. A ce propos, nous pouvons annoncer que

l'étude que nous allons présenter pour le niveau pragmatique de la cohérence coïncide avec la notion de l'argumentation et ses caractéristiques. Car, que ce soit au niveau du choix du contenu ou du choix des moyens linguistiques utilisés pour assurer cette cohérence situationnelle, le recours aux procédés de l'argumentation et ses différentes techniques semble indispensable. On peut résumer cette remarque en disant tout simplement que dans un texte : un fond pertinent et vraisemblable se combine avec une forme stylistique appropriée pour établir une cohérence situationnelle ou énonciative. Par ailleurs, il convient de distinguer les deux notions-clés : *la cohérence et la cohésion*. En effet, si la première concerne le texte dans sa globalité et se rapporte principalement à sa signification générale, alors la seconde se manifeste au niveau local du texte et concerne les outils formels qui en assurent l'enchaînement. Cependant, cette distinction entre le couple cohésion-cohérence semble inutile, chose qui est confirmée par Michel Charolles :

« En l'état actuel des recherches, il ne semble plus possible techniquement d'opérer une partition rigoureuse entre les règles de portée textuelle et les règles de portée discursive. Les grammaires de texte font éclater les frontières généralement admises entre la sémantique et la pragmatique, entre l'immanent et le situationnel, d'où, à notre avis, l'inutilité présente d'une distinction cohésion-cohérence, que d'aucuns proposent en se fondant justement sur un partage précis de ces deux territoires. » (Charolles, 1978, p. 14).

Dans cet article, nous essayerons de relier les quatre principes de la cohérence établis par Michel Charolles avec les trois niveaux de cohérence établis par Lita Lundquist pour générer un modèle d'analyse textuelle qui pourrait nous faciliter l'interprétation et la réception d'un texte littéraire.

LA COHERENCE THÉMATIQUE– La cohérence thématique repose sur deux principes essentiels : celui de continuité ou bien de répétition, et celui d'expansion. Autrement dit, toute phrase d'un texte doit comporter des éléments récurrents et présupposés connus – ce sont eux qui garantissent la cohérence interne du texte – et des éléments posés, nouveaux, qui assurent au texte son expansion, c'est-à-dire sa progression. Ce double principe de continuité et d'expansion a reçu le nom de méta-règle de répétition et de méta-règle de progression chez le linguiste français Michel Charolles et qui nous affirme que : *« Pour qu'un texte soit (microstructurellement ou macrostructurellement) cohérent, il faut qu'il comporte dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte. » (Charolles, 1978, p. 14)*

Donc, il s'agit là de la méta-règle de répétition qui correspond au principe de continuité, c'est-à-dire la reprise du même référent à l'aide de

certaines outils. Ensuite, il nous ajoute dans le même article : « *Pour qu'un texte soit microstructurellement ou macrostructurellement cohérent, il faut que son développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé.* » (Charolles, 1978, p. 20)

Cette fois-ci, il s'agit de la méta-règle de progression que nous pouvons relier facilement au principe de l'expansion. D'une manière plus précise, chaque nouvelle phrase doit apporter une nouvelle information pour que le texte avance.

En somme, la cohérence thématique est fonction de la progression textuelle et de l'enchaînement linéaire. Des lors, plusieurs questions se posent : quels sont les différents moyens pour reprendre une information dans un texte ? Comment un texte peut-il progresser ?

a- *LES PROCÉDÉS DE RÉPÉTITION*

La cohérence thématique mobilise une multitude de ressources dont dispose la langue pour assurer la répétition de l'information ou bien les relations isotopiques. En effet, on peut citer par exemple : *les pronominalisations, les définitivisations, les équivalences (par synonymie, par métaphore ou par périphrase), les généralisations, les spécifications, les contradictions (par les formes d'antonymie et les relations converses), l'anaphore conceptuelle, les reprises d'inférences.* Tous ces procédés contribuent à établir un fil textuel conducteur qui transcende tout le texte sans aucune lourdeur ni rupture dans le sens.

b- *LES TYPES DE PROGRESSION*

Chaque contient un thème, c'est-à-dire le sujet principal dont on parle. Ce thème constitue le point de départ auquel l'auteur apporte progressivement de nouvelles informations pour développer son texte et pour le faire avancer. Selon Michel Charolles : « *Méta-règle de progression (MR. II) : Pour qu'un texte soit microstructurellement ou macrostructurellement cohérent, il faut que son développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé* » (Charolles, 1978, p. 20)

Cela veut dire que pour être cohérent, un texte ne doit pas répéter incessamment la même idée. A cet égard, Georges-Elia Sarfati nous explique : « *Pour rendre précisément compte de cette dynamique, il faut distinguer, depuis les travaux de Danes (1994), trois principaux types de progression thématique.* » (Sarfati, 2001, p. 30)

Il existe trois types de progression : la progression à thème constant que Sophie MOIRAND décrit de la manière suivante : « *Le même thème est repris tout au long du texte et l'on apporte une série d'informations*

sur le thème posé au départ. On parle alors de progression à thème constant ou continu » (Moirand, 1990, p. 47).

La progression à thème linéaire que SARFATI Georges-Elia définit comme suit : « *Le propos d'une phrase est repris comme thème de la phrase suivante. Ce nouveau thème fait l'objet d'un nouveau propos, lui-même repris avec le statut du thème.* » (Sarfati, 2001, p. 30).

La progression à thème divisé à propos de laquelle Sarfati nous précise que : « *Le thème d'ensemble, ou hyperthème est divisé en sous-thèmes à partir desquels les phrases successives développent de nouveaux propos.* » (Sarfati, 2001, p. 31).

Voici trois exemples qui illustrent respectivement les trois types de progression cités ci-dessus :

« *Jacques lisait les journaux. Un matin, il trouva une offre d'emploi. Jacques alla aussitôt au bureau de l'entreprise. Le jeune homme se présenta à l'accueil...* »

« *Dans ma chambre, il y avait une table. Sur la table étaient disposées des livres. A côté de ces livres dormait mon chat.* »

« *Les élèves travaillent sérieusement dans la classe. Paul prend des notes. Marie écoute attentivement la leçon. Jean prépare des questions pour intervenir.* ».

Il convient de remarquer à ce niveau d'analyse que la cohérence thématique repose sur deux principes apparemment contradictoires, mais en vérité, ils sont complémentaires. La continuité du texte est pratiquement tributaire de cet équilibre entre les deux exigences : l'exigence de progression et celle de répétition. Autrement dit, un texte doit, d'une part se répéter (pour ne pas passer du coq à l'âne) et, d'autre part, son développement linéaire doit apporter de nouvelles informations pour progresser (c'est-à-dire, il ne doit pas tourner en rond et stagner).

LA COHÉRENCE SÉMANTIQUE— Par le mot « sémantique » on veut dire normalement cette relation entre le signe linguistique et l'objet du monde auquel il renvoie, mais dans le cadre d'un texte, le terme recouvre des champs différents, selon que le signe veut dire : le mot, la phrase ou encore le texte tout entier.

Il est à signaler que sans cadre communicatif, les mots n'ont pas besoin d'avoir un sens (car la fonction de la langue c'est la communication). Et inversement, le discours implique la sémantique, c'est ce qui fait qu'on peut juger de la vérité de ses énoncés. En plus de la fonction de communication, la langue sert à représenter le monde (que ce soit réel ou fictif). Cette représentation du monde est le fruit de la combinaison de tous les signifiés, et elle va parfois au-delà de la somme

des signifiés. Car, il n'y a pas de signification isolée, chaque phrase du texte est susceptible de recevoir plusieurs interprétations, mais c'est le texte dans son intégralité qui nous oriente vers l'interprétation à favoriser pour chaque phrase. Dans le sens bien sûr de conférer une unité sémantique cohérente au texte entier ou mieux encore dans le sens d'établir une cohérence sémantique.

L'acte de lecture est un acte qui se déroule nécessairement dans le temps puisque le signe linguistique est essentiellement linéaire (Cf. Saussure, *Cours de linguistique générale*, 1916). D'une manière plus précise, pendant l'acte de lecture, notre cerveau effectue spontanément et d'une manière extrêmement rapide un calcul du sens global du texte. Ce calcul interprétatif ne consiste pas à amalgamer bêtement le sens de tous les mots qui composent le texte, car les mots sont souvent polysémiques. Il s'agit donc d'une tâche très complexe qui consiste à exclure automatiquement tous les sens des mots qui ne sont pas en adéquation avec le sens global du texte et à ne retenir que ceux qui correspondent parfaitement à la construction de la cohérence du texte. En d'autres mots, la signification qu'on attribue à chaque phrase doit contribuer à construire l'unité du texte. Cette unité du texte, ou mieux encore sa cohérence, consiste en l'intégration harmonieuse de ses énoncés. Chaque énoncé doit pouvoir être reconnu comme faisant partie de l'ensemble textuel. Michel Charolles exprime cette exigence de la manière suivante :

« Méta- règle de non contradiction (MRIII) : pour qu'un texte soit micro structurellement ou macro structurellement cohérent, il faut que son développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence » (Charolles, 1978, p. 22).

Cette méta-règle de non-contradiction signifie clairement qu'un texte, pour qu'il soit cohérent, il faut qu'il ne contienne aucune information qui vienne contredire ce qui a été dit à l'intérieur de ce texte. Car, logiquement parlant, il est inconcevable qu'une proposition soit à la fois vraie et fausse. C'est pour cela qu'on ne doit pas affirmer dans un même texte une idée et son opposé.

Ce genre d'erreur va à l'encontre de la logique formelle et s'oppose complètement au fonctionnement de l'esprit humain qui rejette instinctivement et systématiquement tout ce qui est contradictoire, ce qui fait alors que l'incohérence, qui provient de contradictions internes, soit la plus grave qui puisse menacer un texte. Voici des exemples qui illustrent cette incohérence :

« Paul est veuf depuis longtemps. Hier, j'ai rencontré sa femme ».

« Hier, il fera beau »

« Jules ignore que sa femme le trompe. Son épouse lui est tout à fait fidèle »

LA COHERENCE PRAGMATIQUE— Le texte littéraire est toujours gouverné par une intention de communication entre écrivain et lecteur. Ce dernier se considère aussi comme un partenaire actif au sein de cette communication dans laquelle le texte représente le support principal, et par conséquent nous serons amenés à postuler que la découverte du sens et l'interprétation du texte littéraire par le lecteur, et qui correspond à une certaine intentionnalité communicative, dépendra d'une interaction dynamique entre ce dernier et le texte, une interaction dont résulte une reconstruction active d'une cohérence textuelle de la part du lecteur, ce qui va permettre alors la réussite de cette communication. Lita Lundquist nous résume cette remarque en disant que :

« Il faut considérer le texte non plus de l'intérieur comme une unité close, globale, douée seulement de structurations thématiques (référentielles) et sémantiques (prédicatives). Au contraire, il faut considérer le texte de l'extérieur comme un message transmis par un émetteur / encodeur à un récepteur / décodeur dans un processus de signification bien précis » (Lundquist, 1980, p. 67)

Dans cette perspective de la cohérence vue sous son angle pragmatique, Michel Charolles à son tour nous présente son quatrième principe de la cohérence textuelle, en l'occurrence la méta-règle de relation. : « Pour qu'une séquence ou qu'un texte soient cohérents, il faut que les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient reliés » (Charolles, 1978, p. 31)

Il nous ajoute dans le même sens que cette méta- règle veut dire principalement que :

« Pour qu'une séquence soit admise comme cohérente il est nécessaire que les actions, états ou événements qu'elle dénote soient perçus comme congruents dans le type de monde reconnu par celui qui l'évalue » (Charolles, 1978, p. 31). Prenons à titre d'illustration les trois phrases suivantes :

- « Paul transpire beaucoup » (A).
- « Il fait très chaud » (B)
- « Les élèves suivent la leçon attentivement » (C)

Si l'on se place dans le monde ordinaire, l'application du principe de congruité nous permet de juger cohérente la séquence formée de A et B, alors celle formée de A et C est jugée incohérente étant donné que les faits dénotés par A et C sont incongrus dans le monde ordinaire.

Pour mieux exprimer ce principe de relation chez Charolles, nous pouvons dire que la cohérence pragmatique du discours est fonction de l'interaction entre le travail inférentiel du lecteur et certaines qualités inhérentes au texte lui-même. Dès lors, une question s'impose : quels sont donc les indices linguistiques de cette cohérence pragmatique ?

Selon Lita Lundquist, il s'agit de quatre indices : *les indices de personne, de temps et de mode, de voix ainsi que les connecteurs logiques*. Seulement, il faut souligner que ces indices ne sont que des points de départ sur lesquels le lecteur s'appuie au début de son parcours d'interprétation pour déclencher par la suite des inférences particulières en fonction de ses connaissances d'arrière-plan associées par défaut aux états de choses évoquées dans les énoncés. A cet égard, il faut signaler qu'il y a trois types de rapport qui peuvent relier les états de choses, et qui sont : le rapport de cause à effet, le rapport de contiguïté spatiale ou temporelle et le rapport de ressemblance.

Si on prend les deux séquences suivantes :

« *Marie monta sur la terrasse, le vent soufflait.* »

« *Marie monta au grenier, le vent soufflait.* »

Le sens qui se dégage de la phrase n'est pas le même dans les deux cas. Dans la première phrase, on comprend que le vent souffle sur la terrasse et que Marie s'en rend compte à partir du moment où elle a mis les pieds sur la terrasse, ce qui veut dire qu'il s'agit bel et bien d'un compte rendu de perception. Par contre, dans la deuxième phrase, il est clair que le vent ne souffle pas dans le grenier (c'est une évidence liée à notre connaissance de ce qu'est un grenier), donc la proposition « *Le vent soufflait* » exprime dans ce cas un simple cadre général dans lequel se déroule l'action de Marie et non pas un compte rendu de perception. On peut utiliser la locution conjonctive « *alors que* » pour bien expliciter cette deuxième interprétation : « *Marie monta au grenier alors que le vent soufflait* ».

Ainsi, il est loisible de dire que la différence entre les deux séquences est purement sémantique et non pas grammaticale (car seulement le complément circonstanciel de lieu qui change). Cette différence provient incontestablement du sens que nous infèrent les connaissances d'arrière-plan corrélées par défaut aux états de choses évoquées dans les énoncés : ma connaissance de ce que sont une terrasse et un grenier implique telle ou telle interprétation du discours.

Un autre exemple plus significatif pourrait aussi nous éclaircir le parcours interprétatif, un exemple qu'on emprunte à M. Charolles, et qui est tiré du début d'une nouvelle de J. Cortázar :

« *En un certain village d'Ecosse, on vend des livres avec une page blanche glissée au milieu des autres. Si un lecteur débouche sur cette page blanche quand sonne trois heures, il meurt.*

Sur la place du Quirinal à Rome, il y a un point que connaissaient les initiés jusqu'au XIX^{ème} siècle et d'où, les jours de pleine lune, on voit bouger lentement les statues des Dioscures luttant avec leurs chevaux cabrés.

A Amalfi, au bout de la côte, il y a une jetée qui s'avance dans la mer, et dans la nuit. On y entend aboyer un chien au-delà du dernier réverbère... » (Charolles, 1995, p. 19)

A première vue, Aucun rapport ne paraît relier les trois événements relatés. Le lecteur, étant incapable de trouver un rapport de cause à effet entre les événements relatés, et ne pouvant se baser également sur leur rapport de contiguïté spatio-temporelle, il se voit obligé de focaliser son attention sur leur rapport de ressemblance, comme solution ultime, afin de conférer une certaine cohérence au texte. C'est exactement ce que nous dit Michel Charolles dans son propre commentaire :

« *Le lecteur dans l'incapacité d'établir le moindre lien causal entre les faits rapportés, ne peut se rabattre sur leurs relations de contiguïté spatiale (du fait de la disjonction, explicitement marquée, des lieux), non plus que temporelle (les événements signalés ne renvoyant à aucune période du temps déterminé). Il ne lui reste donc guère, comme planche de salut pour satisfaire l'exigence de cohérence, que la ressemblance. De fait, les événements mentionnés paraissent tous bizarres, singuliers, inquiétants, ce que confirme d'ailleurs le titre de la nouvelle : 'Instructions pour avoir peur' » (Charolles, 1995, p. 19).*

NOTES

- [1] Voir le site <http://www.histophil.com/raison.php>

BIBLIOGRAPHIE

- [1] CHAROLLES Michel, *Introduction aux problèmes de la cohérence des textes*, in *Langue française*. Vol. 38, N°1, Enseignement du récit et cohérence du texte, Larousse, Paris, 1978.
- [2] CHAROLLES Michel, *Cohésion, cohérence et pertinence du discours*, Université de Nancy 2, in *Travaux de Linguistique*, N°29, Duculot, Paris, Gembloux, 1995.
- [3] BAUDET Céline, *Clarté, lisibilité, intelligibilité des textes : un état de la question et une proposition pédagogique*, Recherches en rédaction professionnelle, vol. 1, N°1, hiver 2001, Université de Sherbrooke.
- [4] FONTANILLE Jacques, *Sémiotique et littérature : essais de méthode*, PUF, Paris, 1999.
- [5] LUNDQUIST Lita, *La cohérence textuelle : syntaxe, sémantique et pragmatique*, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, Cobenhavn, 1980.

- [6] MAINGUENEAU Dominique, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Nathan, Paris, 2001.
- [7] MOIRAND Sophie, *Une grammaire des textes et des dialogues*, HACHETTE, Paris, 1990.
- [8] PEREZ Salomé Gómez, *l'approche textuelle dans l'enseignement du F.L.E : vers une approche de l'écrit*, universidad de Guadalajara, Sincronia Primavera, 2007.
- [9] SARFATI Georges-Elia, *Eléments d'analyse du discours*, Nathan, Paris, 2001.



پرو، شگاه علوم انسانی و مطالعات فرهنگی
پرتال جامع علوم انسانی